



6B

ACTIONS CULTURELLES

Constituer un fonds documentaire

Qu'es aquò ?

La mise en place d'un fonds documentaire en occitan consiste, pour les collectivités, à rassembler et entretenir des **documents de différentes natures** (livres, archives, revues, enregistrements sonores ou audiovisuels, etc.), à les traiter et les **mettre en accès** pour des publics variés : lecteurs/trices, apprenant.e.s, praticien.ne.s, enseignant.e.s ou chercheurs/euses. Le développement ou la création d'une telle offre documentaire pourra faire écho à des **fonds pré-existants**, notamment patrimoniaux (nombreux dans les bibliothèques historiques des territoires de l'espace occitan) et/ou s'inscrire dans une **action globale** de la collectivité pour valoriser l'occitan sur son territoire (ouverture de classes bilingues ou d'écoles immersives, développement d'une entreprise de collecte de la mémoire, etc.).

Pourquoi ?

La constitution et valorisation d'un fonds documentaire en occitan sont autant d'opportunités pour :

- Promouvoir la **langue historique du territoire** et favoriser la pluralité des expressions culturelles ;
- Garantir un **accès à tous les publics** à la création actuelle et au patrimoine liés à la langue et à la culture occitanes ;
- Valoriser et faire connaître les **caractéristiques culturelles** de son territoire auprès des nouveaux/elles résident.e.s ainsi que des acteurs touristiques et économiques ;
- Favoriser **l'essor de pratiques culturelles en occitan**, accessibles à tou.te.s, occitanophones ou non.

Comment ?

Le **CIRDOC - Institut occitan de cultura** conserve une collection publique de référence (labellisée Collection d'excellence), en occitan et relative à l'occitan, riche de plus de 200 000 documents. Fort de son expérience et de ses compétences métiers, le CIRDOC accompagne les collectivités et leurs établissements dans leur projet de constitution et de valorisation d'une offre documentaire autour de la langue et la culture occitanes. Dans le cadre de sa politique de coopération, il propose ainsi différentes actions et services :

ETAPE 1 - **Identification des besoins et des publics** du réseau de lecture publique du territoire ;

ETAPE 2 - **Définition du projet**, de la politique d'acquisition à la valorisation auprès des publics ;

ETAPE 3 - **Aide à l'acquisition** de l'offre documentaire : mise à disposition de ressources et documentations, conseil et aide aux acquisitions, veille sur l'actualité éditoriale ;

ETAPE 4 - **Formation professionnelle** : identification des savoirs et savoir-faire à acquérir, information sur les formations disponibles ou mise en œuvre d'actions ciblées, mise à disposition d'outils techniques et de données documentaires (SIGB, données bibliographiques) ;

ETAPE 5 - **Assistance** : aide au catalogage et à la gestion du fonds documentaire créé.

Combien ?

L'accompagnement du CIRDOC - Institut occitan de cultura est **gratuit pour les collectivités**, dans le cadre d'un partenariat avec l'établissement. L'ensemble des supports, expositions itinérantes et outils de médiations proposés par le Centre sont par ailleurs **disponibles à tout moment** pour les adhérent.e.s à l'offre collectivités (tarifs détaillés sur le site).

Pour vous accompagner

Accompagnement technique

Service d'information, expertise documentaire, accompagnement de projets, actions de formation, prêt d'expositions, prêt de salles et de supports de médiation :

- **Centre international de recherche et de documentation occitanes (CIRDOC - Institut culturel de culture)**
www.oc-cultura.eu / secretariat@oc-cultura.eu

Politiques linguistiques

Développement de l'offre d'enseignement, mise en relation avec les opérateurs de terrain, outils de promotion et de valorisation, ressources à destination des élu.e.s et des agents des collectivités :

- **Office public de la langue occitane (OPLO)**
www.ofici-occitan.eu / contact@ofici-occitan.eu

Ressources

Vous trouverez sur le site du CIRDOC (www.oc-cultura.eu) :

- Les **coordonnées** des différents services et agents à votre écoute pour vos différents projets ;
- Des **ressources et outils** à destination des différents services de votre collectivité (culture, éducation, tourisme, développement économique...) : catalogues, supports de médiation, outils d'information ;
- Les modalités d'accès à l'**ensemble des services** proposés sur place ou à distance par ses sites de Béziers (Mediatèca) ou de Pau (Etnopôle).

Vous trouverez sur le site de l'OPLO (www.ofici-occitan.eu/fr/constituer-fonds-documentaire) :

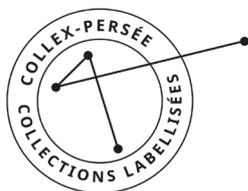
- Des exemples de **projets** portés par les collectivités ;
- Des **témoignages d'élu.e.s** ;
- Des **ressources** pour développer d'autres actions autour de la langue occitane sur votre territoire.



ESCANERIZAM



ESCANERIZAM



BIEN PLUS QU'UNE LANGUE
www.ofici-occitan.eu

Groupement d'Intérêt Public entre :

